



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU

JEUDI 23 OCTOBRE 2025 A 20 H 30

(établie conformément aux dispositions de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal réuni en séance ordinaire :

REHABILITATION SANITAIRES ECOLE

2025-63 Choix organisme bancaire prêt à court terme

Nbre de membres en exercice	13
Nbre de membres présents	8
Nbre de procuration	1
Nbre de membres ayant pris part au vote	9

VOTE	
POUR	6
CONTRE	1
ABSTENTION	2
TOTAL	9

➤ **Délibération adoptée à la majorité**

2025-64 Choix organisme bancaire prêt à long terme

Nbre de membres en exercice	13
Nbre de membres présents	8
Nbre de procuration	1
Nbre de membres ayant pris part au vote	9

VOTE	
POUR	7
CONTRE	1
ABSTENTION	1
TOTAL	9

➤ **Délibération adoptée à la majorité**

FINANCES

2025-65 Décision modificative n°2 – budget principal 2025

Nbre de membres en exercice	13
Nbre de membres présents	8
Nbre de procuration	1
Nbre de membres ayant pris part au vote	9

VOTE	
POUR	9
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	9

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

VOIRIE

2025-66 Impasse Déchetterie – intégration voie dans voirie communale

Nbre de membres en exercice	13
Nbre de membres présents	8
Nbre de procuration	1
Nbre de membres ayant pris part au vote	9

VOTE	
POUR	9
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	9

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

2025-67 Adoption Rapport sur le Prix et la Qualité du Service 2024 (RPQS)

Nbre de membres en exercice	13
Nbre de membres présents	8
Nbre de procuration	1
Nbre de membres ayant pris part au vote	9

VOTE	
POUR	9
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	9

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

PERSONNEL

2025-68 Renouvellement adhésion CDAS CNAS 2026

Nbre de membres en exercice	13
Nbre de membres présents	8
Nbre de procuration	1
Nbre de membres ayant pris part au vote	9

VOTE	
POUR	9
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	9

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

DECISIONS

Conformément à l'article L2122-23 du CGCT et suite délibération du conseil municipal n°2024/45 du 25 juin 2024 donnant délégation au Maire les attributions définies à l'article L2122-22 du CGCT, le Maire rend compte à l'assemblée communale des décisions prises dans le cadre de ces délégations, à savoir :

- néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 10

Carlux, le 24 octobre 2025

Le Maire,
Michel LEMASSON



Conformément à la délibération n°2022/35 du 23/06/2022 la publicité des actes se fait par publication papier : la consultation des registres de délibérations est possible dans les locaux de la mairie à ses horaires d'ouverture.